

Réseaux mobiles

Les opérateurs de réseaux télécoms mobiles prévoient d'éteindre les technologies 2G et 3G à partir de 2026 et jusqu'en fin 2029. Le réseau mobile sera ensuite uniquement basé sur la 4G et la 5G.

Outre les abonnés encore détenteurs de mobiles non compatibles avec la 4G ou la 5G, cette extinction va également concerner les dispositifs techniques équipés de cartes SIM 2G ou 3G.

Il est précisé que Seine-et-Marne Numérique n'est pas partie prenante de ces réseaux qui appartiennent strictement à des acteurs privés.

- [Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur la page ci-contre du site du régulateur, l'ARCEP.](#)
- [Site de déclaration par les Maires d'insuffisance de couverture mobile](#)